

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Une permanence Insertion Professionnelle aura lieu le **JEDI 18 JUI** de 14 h 30 à 17 h 30 au Centre des Marais.  
J.F. GUITTON, Correspondant Crédit Formation à Vern, accueillera les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de formation ou d'emploi

## INFORMATIONS PERSONNES AGES

M. Gilbert GIESELER, informateur aux personnes âgées, assurera désormais une permanence en MAIRIE, le 4ème Mercredi du mois, à partir du 24 Juin, de 14h à 16h.

## LA MAIRIE COMMUNIQUE :

### CENTRE DE COLLECTE DES DECHETS

Le Centre de collecte de la Gare est désormais ouvert toutes les fins de semaine. Il est réservé exclusivement aux ressortissants de la commune.

Un vacataire, mandaté par la Mairie, Pascal RENAULT, vous accueille et vous conseille pour la répartition de vos déchets sur le centre de collecte :

- la plate-forme pour les tontes et les tailles de haies (vider vos sacs et cartons)
- une benne pour les ferrailles
- une benne pour les encombrants
- une citerne pour les huiles usagées.

### BIENTOT :

- un conteneur éco 5000 pour les papiers, journaux, cartons
- un conteneur pour le verre.

### ET DANS QUELQUE TEMPS :

KANGOUROU, un camion itinérant viendra chercher les produits toxiques qu'il est souhaitable et prudent de traiter à part.

## ANIMATION JEUNES - 13 - 17 ANS

### CAMP A TELERUC (Crozon)

Camp avec activités nautiques (catamaran, dériveur, kayak de vagues), du 20 au 24 Juillet (certificat médical et brevet de natation exigés) - Coût : 850 F (+ 150 F pour les jeunes hors Vern).  
Inscriptions au Centre des Marais - Nombre de places limité.

## CENTRE DE LOISIRS - ETE 92

Les enfants doivent être inscrits au préalable. Pour cela, des permanences auront lieu au Centre des Marais :

- SAMEDI 13 JUI
- SAMEDI 20 JUI

de 10 h à 12 h. Se munir du carnet de santé et du n° allocataire CAF. Les parents intéressés par les camps sont invités à se faire connaître dans les meilleurs délais.

La REUNION D'INFORMATION initialement prévue le 29 Juin est reportée au 3 JUILLET.

## U.S.V. - SECTION GYMNASTIQUE

### CONCOURS Intérieur POUSSINES

La section Gymnastique de l'U.S.V. organise le SAMEDI 13 JUI, à 14 h, salle du Bourdel un concours intérieur Poussines.

### ASSEMBLEE GENERALE

La section Gymnastique vous invite à son ASSEMBLEE GENERALE, le VENDREDI 19 JUI, à 20h30, au Centre Bel Air. Pour assurer l'avenir de la section, il est indispensable que tous les adhérents se sentent concernés. VOTRE PRESENCE EST INDISPENSABLE.

## ASSISTANTES MATERNELLES

### PARENTS,

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'Association est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant. Pourquoi une assistante maternelle agréée - Elle offre des garanties (contrat de travail)

- Elle ne peut garder qu'un nombre limité d'enfants
- Elle est couverte par une assurance pour l'enfant accueilli
- Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

• Pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans confié à une assistante maternelle agréée, la Caisse d'Allocations Familiales se charge de payer directement, pour les parents à l'URSSAF, les cotisations sociales dues sur le salaire.

• La C.A.F. verse également chaque trimestre une allocation pour alléger vos frais de garde (la majoration d'AFAMA depuis le 01/01/92).

• Réduction pour les impôts sur le revenu des parents

Pour tous renseignements, contacter Mme FONTAINE au 99.62.86.29